

Conseil communal de Lausanne

Rapport de la Commission permanente des pétitions

chargée de l'examen de la pétition Pirazzo Carmine et crts - La piscine de Montchoisi doit rester ouverte pour l'été 2022 (PE21/016)

Présidence :	Céline Misiego
Membres présents :	Derya Celik ; Oleg Gafner ; Mountazar Jaffar ; Antoine Piguet ; Françoise Piron ; Yvan Salzmann ; Graziella Schaller ; Yohan Ziehli.
Membres excusés :	Romane Benvenuti ; Christine Goumaz ; Maurane Vouga.
Représentante de la Municipalité :	Mme Emilie Moeschler, directrice de Sports et Cohésion sociale
Accompagnant-e-s	M. Patrice Iseli, chef du Service des sports M. Thibaut Lefèvre, resp. adjoint des piscines et patinoires M. Robert Mohr, adjoint au chef du service des infrastructure
Invité-e(-s) :	M. Carmine Pirazzo ; M. Vincent Rossi.
Notes de séances	Mme Eliane Belser, secrétaire générale de la direction Sports et cohésion sociale,

Lieu : Salle du Conseil communal

Date : 9 février 2022

Début et fin de la séance : 17h30 à 18h40

Audition des pétitionnaires

Les pétitionnaires demandent de maintenir la saison estivale 2022 et de décaler les travaux de réfection à la piscine de Montchoisi à un moment acceptable pour tout le monde. Ils trouvent que la saison hivernale et une partie de la saison estivale auraient pu être écourtées pour faire en sorte que tous les usagers s'y retrouvent. La municipalité leur avait proposé d'accorder un tarif spécial pour les autres piscines pour dédommager les utilisateurs de Montchoisi lors de sa fermeture, mais ce n'est pas ce qu'ils attendent. Un bus navette pour conduire les habitants du quartier à Bellerive ne serait pas une solution satisfaisante.

Les pétitionnaires expliquent qu'ils sont usagers de la patinoire et de la piscine. Ils estiment qu'il est plus important d'accéder à l'infrastructure sportive en été qu'en hiver, que la piscine est plus essentielle pour le bien-être des habitants et qu'elle fait partie de la politique sanitaire, les canicules étant plus fréquentes. Il semble aux pétitionnaires que le nombre d'usagers est plus réduit pour la patinoire que pour la piscine. Ils pensent que pour les écoles, il devrait être possible de faire des patinoires temporaires, par exemple sur un emplacement à côté du CPO.

Audition de la municipale sans la présence des pétitionnaires

Madame la Municipale en charge de Sports et Cohésion sociale dit que la rénovation de la piscine était prévue dans le crédit-cadre n°5 pour 2021. Suite à la Covid, la Municipalité a décidé de repousser les travaux à 2022, pour permettre la reprise d'activités en plein air. Le respect des normes d'hygiène en termes de filtration d'eau impose des travaux, qui étaient prévus dans le nouveau crédit-cadre 6, adopté par le

Conseil communal de Lausanne

conseil à l'automne 2021. Une communication sur des travaux en 2022 et donc sur la fermeture de la piscine en 2022 était impossible tant que le Conseil n'avait pas voté les moyens financiers pour les exécuter.

Mme la Municipale a cherché à prendre contact avec les pétitionnaires au mois de septembre 2021 quand elle a appris la récolte de signatures, mais n'a pas trouvé de contacts. Une interpellation au conseil communal courant septembre a permis à la Municipalité d'expliquer publiquement ses choix. C'est à la suite du dépôt de la pétition que la municipale a pu prendre contact avec les pétitionnaires afin de leur donner des explications quant aux choix faits par la Municipalité. Après la discussion, les pétitionnaires ne voulaient pas de propositions de compensation. Afin de démentir les rumeurs que la piscine allait fermer définitivement, une affiche a été apposée à Montchoisi lors de la Fête de la glace à laquelle participe beaucoup de monde du quartier, d'où l'intérêt de la communication à cette occasion.

La piscine de Pully doit fermer en 2023 pour des travaux : repousser les travaux d'une année à Montchoisi aurait pour conséquence que les deux piscines seraient fermées en même temps. Les travaux à Bellerive, qui ont eu lieu en hiver, ont montré qu'il est compliqué de les réaliser durant cette saison, car des installations spéciales, avec une grande tente et des aérochauffeurs, avaient dû être installée afin de sécher le béton pendant des mois. Ces installations ont un coût énergétique et financier.

Elle rappelle qu'il n'y a pas eu de lobby de clubs sportifs. Le service des sports a étudié les publics pour identifier les profils des utilisateurs selon les saisons. En hiver, les écoles, les entraînements de clubs occupent la patinoire, les classes ne peuvent pas aller ailleurs. La Vaudoise Arena a 3 surfaces de glace ; la Pontaise, 1 et Montchoisi, 2. Le public des piscines peut quant à lui aller à Bellerive, à Pully ou dans les piscines de quartiers, ou encore aller au bord du lac.

Informations données par le chef du service des infrastructures

Durée des travaux : de début mars 2022, jusqu'à l'ouverture de la patinoire en octobre 2022. Des travaux sous la patinoire au niveau de la filtration seront effectués l'hiver prochain.

Garder la piscine une demi-saison ouverte en 2022 ? Ce n'est pas envisageable, car passer de la piscine à la patinoire et inversement demande 6 à 7 semaines de préparation à chaque fois, donc 12 à 14 semaines sur l'année. Cela laisse peu de temps pour les travaux. Il n'est pas possible d'interrompre les travaux et de les effectuer en 2 fois. Cette demi-ouverture aurait frustré les deux publics, les utilisateurs de la patinoire et ceux de la piscine. Les travaux sont importants, mais les résultats ne se verront pas puisqu'ils concernent des tuyaux et le système de traitement de l'eau.

Pourquoi l'urgence des travaux, alors qu'une réfection a été faite en 2003 ?

La piscine-patinoire de Montchoisi est la seule infrastructure de ce type en Suisse. Le bâtiment date d'avant la guerre. La modification d'usage entre chaque saison impose des moyens techniques importants et coûteux. Une telle infrastructure nécessite de gros travaux tous les 20 ans. En 2003, les travaux étaient beaucoup plus importants, le crédit était de 6 ou 7 millions. Toute la production de froid avait été changée. Cela avait nécessité la fermeture durant la saison estivale et hivernale.

Quelques chiffres sur la fréquentation :

Entrées à la piscine : 61'000 par saison, 95% est du public libre. Les clubs, Lausanne Natation, et les écoles représente les 5%, soit environ 3000 entrées.

Entrées à la patinoire : 60 % des entrées est composé de clubs, 20% des écoles, et 20% pour le public. 47'000 personnes viennent en famille. En week-end, il arrive d'avoir 1'500 personnes qui viennent patiner en famille. Ce sont des gens qui n'ont peut-être pas la possibilité de faire du ski.

Serait-il possible de créer une patinoire éphémère ?

Conseil communal de Lausanne

Le terrain derrière le CPO ne pourrait-il pas être utilisé pour installer une patinoire éphémère pour répondre aux besoins des écoles et des jeunes ? **Le chef de service des sports** explique que la patinoire éphémère est pour un usage ludique, mais pas pour les matchs. Il faut aussi trouver un endroit où l'installer. Enfin, le coût d'une telle installation est estimé à 100'000 francs.

Les usagers ont-ils été consultés, leur profil est-il connu ?

Une commissaire souhaiterait avoir des informations sur les tranches d'âge des utilisateurs de la piscine et le type d'usagers. Elle estime que les personnes âgées du quartier ne pourront pas se déplacer facilement vers une autre piscine, par ailleurs l'eau de la piscine de Bellerive n'est pas chauffée ce qui est un souci pour les personnes fragiles pour se baigner en début de saison. Cette catégorie de personnes a peu eu l'occasion de s'exprimer.

Madame la Municipale dit que les écoles et les clubs ne se sont pas exprimés. Le délégué aux séniors va informer le public concerné qu'il peut le contacter s'il est empêché d'accéder à un point d'eau afin de trouver une solution pour l'aide au déplacement. La mise en place d'un système de bus demanderait une évaluation pour savoir s'il serait utile. Elle rappelle que la fermeture n'est que pour une saison et pas deux ans. Elle relève que beaucoup de personnes âgées n'ont pas de piscine près de chez elles. Malheureusement, une analyse par classe d'âge ne peut pas être fournie. Quelques informations partielles pourraient être obtenues à partir des abonnements.

Remplacement de revêtement du sol

Une commissaire demande s'il est envisagé de changer le revêtement en béton sur le sol de l'espace entre la piscine et la route au sud, pour rendre cet espace plus frais. Le chef de service explique que la patinoire est sur cette place, et qu'il faut une surface plate pour y mettre de la glace, et qu'il y a un espace sous le sol.

Délibération de la copet

Les explications sur le délai pour la communication ont convaincu la commission. Il est aussi admis que si les travaux étaient déplacés en hiver ou à cheval sur les deux saisons, cela créerait d'autres mécontentements. Les experts et les techniciens ayant répondu que le report des travaux n'est pas possible, des commissaires se sentent dans l'incapacité de répondre favorablement à la pétition.

Plusieurs commissaires pensent qu'il est inutile de demander le renvoi pour rapport-préavis, car les réponses données lors d'une interpellation récente sur ce sujet vont plus loin que celles de la pétition et qu'un rapport-préavis n'aura pas d'effet sur la décision de la Municipalité.

Conclusion de la commission

A l'issue des discussions, un vœu est proposé par la commission :

Les membres de la Commission souhaitent que la Municipalité mette l'accent sur les mesures de compensation pour les personnes âgées et à mobilité réduite.

<i>Vote :</i> A l'unanimité, les membres de la Commission adoptent ce vœu.
--

Vote de la commission :

<i>Vote :</i> A l'unanimité des voix, les membres de la Commission des pétitions décident, en application de l'art.73 lit. b) RCCL, de renvoyer la pétition à la Municipalité pour étude et communication
--

Lausanne, le 1er avril 2022

La rapportrice
Graziella Schaller